



REGULARISATION FRAIS ARBITRAGE

Fin de saison 2021-2022

Dossier n°29 : Arbitre CHATARD Bryan

Match N°23648285 D3 poule D COURSAC / NEUVIC ST LEON 2 du 15/05/2022

Convocation devant la Commission d'Appel du 08 juin 2022. Créditer M. CHATARD Bryan de 37,57 € à la charge du club de COURSAC.

Dossier N°30 : Arbitre BERTAUX Audric

Match N°23647511 MUSSIDAN ST MEDARD 2 / NEUVIC ST LEON du 29/05/2022

Convocation devant la Commission d'Appel du 06 juillet 2022. Créditer M. BERTAUX de 12,83 € à la charge du club de NEUVIC ST LEON.

Dossier n°31 : Arbitre MARTINS PAIS Rui Manuel

Match N°24527089 Coupe Dordogne Futsal FCVIP FUTSAL / CLUB FOYEN FUTSAL du 02/06/2022

Convocation devant la Commission d'Appel du 06 juillet 2022. Créditer M. MARTINS PAIS Rui Manuel de 4,01 € à la charge du club de FUTSAL CLUB FOYEN

Dossier n°32 : Arbitre SAULIERE Daniel

Match N°23648727 D4 poule C LE BUGUE VEZERE / PERIGORD NOIR 2 du 10/04/2022

Convocation devant la Commission de Discipline du 14 mai 2022. Créditer M. SAULIERE de 53,73 € à la charge du club de LE BUGUE